## ARRÊTE 2024-123

# PORTANT RESTRICTION DE CIRCULATION ET INTERDICTION DE STATIONNEMENT

David BELVAL, Maire de la Commune de Bury,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2211 et suivants ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles L.411-1 et R.411-21-1 :

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes, et l'instruction interministérielle, livre I-8ème partie « Signalisation temporaire » pris en vertu de son article I et approuvé par arrêté interministériel en date du 06 novembre 1992 ;

Considérant l'intérêt majeur de la sécurité et de la tranquillité publiques ;

Considérant qu'à l'occasion d'enfouissement HTA aérienne départ poste OVNI poste source RANTIGNY, par la société CORETEL EQUIPEMENTS, sis TSA 54050 26 Avenue de l'île Saint Martin (92894) NANTERRE CEDEX 9, qui vont être réalisés rue Henri Barbusse, il y a lieu de restreindre la circulation et d'interdire le stationnement dans cette rue du Lundi 06 janvier 2025 au Vendredi 04 avril 2025;

## ARRÊTE

- Article 1: La société CORETEL EQUIPEMENTS est autorisée à réaliser les travaux d'enfouissement HTA aérienne départ poste OVNI poste source RANTIGNY, rue Henri Barbusse du Lundi 06 janvier 2025 au Vendredi 04 avril 2025, de 8h00 à 16h30. Pendant cette période les restrictions seront les suivantes :
- Article 2: La circulation de tous les véhicules sera restreinte dans la rue suscitée. La circulation sera alternée par demi-chaussée. L'alternat se fera manuellement. La vitesse sera réduite à 30km/h.
- Article 3: Le stationnement sera interdit sur la longueur du chantier (côté pair et impair) rue Henri Barbusse. L'entreprise exécutant les travaux est autorisée à stationner les véhicules nécessaires à leur exécution.
- Article 4: Par dérogation, la voie susnommée pourra être utilisée par les véhicules de police ou de secours et assistance aux biens et aux personnes ainsi que par les services municipaux.
- <u>Article 5</u>: La signalisation sera conforme à l'instruction générale sur la signalisation et posée par l'entreprise **CORETEL EQUIPEMENTS** qui exécute les travaux.
- Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
  - Monsieur le Major de la Brigade de Gendarmerie de MOUY,
  - Centre de secours de MOUY,
  - Monsieur le Responsable des Services Techniques,
  - Monsieur LOGGHE Philippe, représentant l'entreprise CORETEL EQUIPEMENTS,
  - Monsieur DENEUX Emmanuel, représentant l'entreprise ENEDIS.

Chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BURY, le 18 décembre 2024

Le Maire, David BELVAL

CORETEL EQUIPEMENTS.

TSA 54050

26 avenue de l'île Saint Martin

92894 NANTERRE CEDEX 9

France

Tel: +33344121030

Fax:

2450016352.245001DOV03.01@captidec.fr

Réf. Protys :

N° affaire :

2450016352.245001DOV03 DC22/024292 MAIRIE DE BURY ACCUEIL PLACE CHARLES DE GAULLE 60250 BURY France

Courriel: contact@mairie-bury.fr

Tel: +33344568148

Fax:

Objet: Demande d'Occupation de voirie pour travaux (Cerfa n°14023\*01)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos prochains travaux, veuillez trouver jointe à ce courrier une Demande de permission de voirie, d'autorisation de voirie, de permis de stationnement et d'autorisation d'entreprendre des travaux.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Important : Merci de notifier dans votre retour la référence Protys.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

 Fait à :
 NANTERRE CEDEX 9

 Le :
 11/12/2024

 Signataire :
 CORETEL EQUIPEMENTS

(Accompagnement\_V5.10\_1.02)



#### Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2; L115-1 à L116-8; L123-8; L131-1 à L131-7; L141-10 et L141-11 Code général des collectivités territoriales L2213-6; L2215-4 à L2215-5



#### Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur	Particulier	Service public	Maître d'oeuvre ou conducteur d	'opération ☐ Entreprise 区		
Dénomination : CORETEL EQUIPEMENTS.						
Adresse : TSA 54050 26 avenue de l'île Saint Martin						
Code postal : 92894 Localité : NANTERRE CEDEX 9 Pays : France						
Nom contact : MR LOGGHE Prénom contact : PHILIPPE						
Téléphone : 06859	Téléphone : 0685989956 Indicatif pays : +33					
Fax: 034412	0344121031 Indicatif pays : +33					
Courriel: 24500						
Si le bénéficiaire es Dénomination : EN		ndeur				
Adresse : 4 RUE ST	GERMER					
4						
Code postal : 60000 Localité : BEAUVAIS				_ Pays : France		
Nom contact : MR D	Nom contact : MR DENEUX Prénom contact : EMMANUEL					
Téléphone : Indicatif pays :						
Fax:						
Courriel: emmanuel.deneux@enedis.fr						
Localisation du site	concerné par la der	nande				
Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°         Hors agglomération ☐       En agglomération ☒         Point de Repère (PR) routier d'origine d'application       Point de Repère (PR) routier de fin d'application						
Adresse Numéro : Nom de la voie : RUE HENRI BARBUSSE						
Code postal : 60250	Localité :	BURY				
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :						
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :						
Nature et date des travaux						
Pose de compteur / branchement aux réseaux [] (1)						
	Po	se de clôtures	Pose de portail (portillon)	) Plantations		
A l'alignement	oui l	non 🗵	oui 🗌 non 🗵	oui □ non ⊠		
En retrait de l'aligne	ement	mètres	mètres	mètres		
Dépôt ou stationnement ☐(2) Saillie ou Surplomb ☐(2) Aménagement d'accès ☐(2) Ouvrages divers ☒(1)						
Station service Renouvellement Création						
Autres ENFOUISSEMENT HTA AERIENNE DEPART POSTE OVNI POSTE SOURCE RANTINGY						
Date prévue de début d'application : 06/01/2025 Durée d'application (en jours calendaires) : 90  Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.						

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

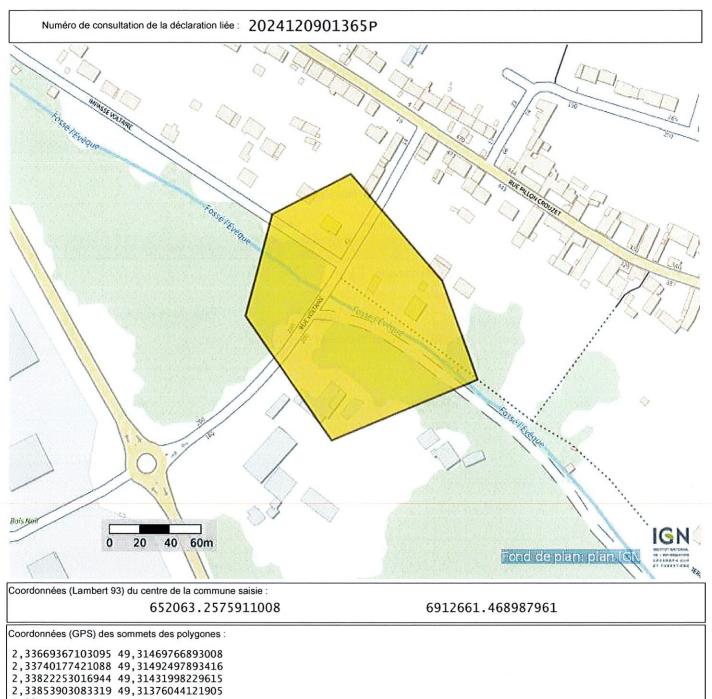
Dépôt ou stationnement (2)						
Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :						
Nature du dépôt Matéria	aux 🗌 Benne 🗌	Grue	Etalage			
ou <b>Chafaud</b>	age Mobilier urbain	Terrasses de café  Vente le long de la v				
stationnement Autres (à	préciser) 🗌 :					
Saillie ou surplomb (2)						
Largeur: de	la voie mètres	de la saillie	mètres			
des tr	rottoirs mètres	Hauteur sous saillie	mètres			
Aménagement d'accès (2)						
Avec franchissement de foss	sé ☐ Diamètre du tuyau	millimètres Longueur	mètres			
Distance par rapport à l'axe de	la chausséemètres	Nature du tuyau :				
Sans franchissement de foss	sé 🔲 Largeur de l'aménager	ment mètres				
Ouvrages divers <sup>(1)</sup>						
Travaux sur ouvrages existants	Installation nouvell	le 🗌				
Réseaux aériens ou souterrai	ins ou branchement :					
Eau potable	Eaux pluviales	GDF Opérateur	rs réseaux 🗌			
Eaux usées	EDF X Autr	res (à préciser)				
	Sous voirie	Sous accotement	t ou trottoirs			
Tranchée longitudinale	mètres		mètres			
Tranchée transversale	mètres		mètres			
Fonçage	mètres		mètres			
Aménagement de surface ou	u équipements :					
Stationnement	Arrêt bus 🗌 Pa	ssage supérieur ou inférieur 🗌 🔻 E	Equipements de la route 🔲			
Autres (à préciser)						
Pièces jointes à la demande						
Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.						
•	nature de travada.					
1 - Pour toute demande						
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000 Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000 Photos Photos						
2 - Pièces complémentaires par nature de demande						
2a - Clôtures/Portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/Surplomb						
Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50ème						
2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine						
Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500ème Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50ème Cahiers de tranchées 1/50						
Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 eme						
2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500ème						
J'atteste de l'exactitude des informations fournies ▼ Numéro d'affaire : DC22/024292						
Fait à : NANTERRE CEDEX 9						
Nom : CORETEL Prénom : EQUIPEMENTS Qualité :						

(3) Extrait cadastral ou équivalent

(DOV\_P2\_V6\_v1.04)

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

# Plan détaillé



2,33722474841590 49,31341422199441

2,33645227221961 49,31412064651627 2,33669367103095 49,31469766893008

(PlanDetail\_Protys\_v1.01)



### Déclaration de projet de Travaux Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail (Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

<b>DT</b> (Déclaration de projet de travaux)	<b>DICT</b> (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)
N° consultation du téléservice : 2024120600778PLB	N° consultation du téléservice : 2024120901365P
N° affaire du responsable du projet: DC22/024292	N° affaire de l'exécutant des travaux: DC22/024292
Date de la déclaration :	Date de la déclaration : 09/12/2024
Responsable du projet, Responsable du projet, Déclaration conjointe personne morale DT/DICT	Nature de la déclarab n (voir les codes au verso): INITIAL
Responsable du projet (1) : Champs facultatifs	Exécutant des trevaux (1) : Champs facultatifs
Dénomination : ENEDIS	Dénomination : CORETEL EQUIPEMENTS.
Pays : <u>France</u> № SIRET : <u>44460844200026</u>	Complément, Service : TSA 54050
Représentant du responsable du projet	Nº, Voie 26 avenue de l'île Saint Martin
Dénomination : DR IDFO-MOE-CORETEL SAS	Lieu-dit / BP
Complément / Service : TSA 54050	Code 9 2 8 9 4 Commune : NANTERRE CEDEX 9
№, Voie : <u>26 avenue de l'île Saint Martin</u>	Pays : France N° SIRET :
Lieu-dit / BP :	No 1 to la personne à contacter : MR PHILIPPE LOGGHE
Code postal : 9 2 8 9 4 Commune : NANTERRE CEDEX 9	+33685989956 Fax <sub>(1)</sub> :
Personne à contacter : MR PHILIPPE LOGG	Coomriel(1): coretel@coretel-sa.com
Tél.: +33685989956 Fax <sub>(1)</sub> : +33344121031 Courriel <sub>(1)</sub> : coretel@coretel-sa.com	
Emplacement du projet	Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)
Adresse (2): RUE HENRI BARBUSSE	Adresse (2): RUE HENRI BARBUSSE
CP : 6 0 2 5 0 Commune principale : BURY	CP: 6 0 2 5 0 Commune principale: BURY
Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téles vice	Nb de communes :1(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice
Souhaits pour le récépissé	Souhaits pour le récépissé
Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT con, vinte)	Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONTQUE
Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE	
Si mode de réception par voie électronique, précisez : <u>Capacité d'impression des plans :</u> Taille : <u>A3</u> Couleur : X	Si mode de réception par voie électronique, précisez : <u>Capacité d'impression des plans :</u> Taille : <u>A3</u> Couleur : X
Souhait de plans vectoriels : au format :	Souhait de plans vectoriels : au format :
Projet et son calendrier (3):voir les codes au verso	Travaux et leur calendrier (3):voir les codes au verso
Nature des travaux <sub>(s)</sub> : RBL TER	Nature des travaux <sub>(3)</sub> : RBL TER
Décrivez le projet : <u>ETUDE EN VUE D'UN ENFOUISSEMENT HTA</u> ERIENNE DEPART POSTE OVNI POSTE SOURCE RANTINGY	Décrivez les travaux : <u>ENFOUISSEMENT HTA AERIENNE DEPART PO</u>
Emploi de techniques sans tranchées : C Oui R Non	TE OVNI POSTE SOURCE RANTINGY
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m	Techniques utilisées <sub>s</sub> : <u>ELE ENG MAN PEL VIB</u>
Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.	
Date prévue pour le commencement des travaux : 06/01/2025 Durée du chantier : 90 jour(s)	Autre, précisez la technique :
	Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : $100$ cm
Investigations complémentaires par le responsable	Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Réalisation d'investigations complémentaires : C Oui Non	Résultats des investigations complémentaires
Motif de réalisation ou non d'investigations	communiquées par le responsable du projet : C Oui 🤇 Non
complémentaires avant travaux (voir au verso):	Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : m
Date des investigations complémentaires :	Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Investigations susceptibles de nécessiter une DICT	Date prévue pour le commencement des travaux : $06/01/2025$
Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises	Durée du chantier : 90 jour(s)
Signature du responsable du projet ou de son représentant	Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant
Nom : CORETEL SERVICE DT DICT	Nom : CORETEL EQUIPEMENTS
Signature :	Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans :	Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

Référence Protys de ce document : 2450016352.245001DICT01

Numéro de consultation du GU : 2024120901365P



652063.2705007669 Coordonnées (Lambert 93) :

6912661.477867204

Liste des communes concernées :

#### Bury ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

- 2,33669367103095 49,31469766893008 2,33740177421088 49,31492497893416
- 2,33822253016944 49,31431998229615
- 2,33853903083319 49,31376044121905 2,33722474841590 49,31341422199441
- 2,33645227221961 49,31412064651627
- 2,33669367103095 49,31469766893008

(Emprise\_Protys\_v1.3)